

Déclaration préalable au CSA SD « ouvertures et fermetures dans le 1er et 2nd rentrée scolaire 2024 »

Monsieur l’Inspecteur d’Académie,

Monsieur le Secrétaire Général,

Mesdames et messieurs les membres du CSA SD des Landes,

Les semaines se suivent et se ressemblent de manière très inquiétante dans les choix opérés par ce gouvernement pour la politique d’éducation nationale. En effet, alors que les personnels avaient largement manifesté leur mécontentement le 1er février contre les premières orientations budgétaires et les réformes mises en place, l’annonce soudaine de la mise en œuvre d’un plan d’économies de 10 milliards d’euros pour 2024 a été aussi surprenante qu’incompréhensible !

L’UNSA Éducation dénonce le signal très négatif envoyé par le gouvernement avec une baisse des crédits ministériels de 691 millions d’euros dans l’Éducation, 904,2 millions d’euros pour l’Enseignement supérieur et la Recherche et 180 millions d’euros pour le sport, la jeunesse et la vie associative. Comment peut-on parler de priorités en renvoyant un tel message de coupes budgétaires importantes ?

De plus, le ministre de l’économie annonce des suppressions de postes dans l’éducation quelques semaines après l’annonce de créations pour permettre la réalisation des mesures annoncées par l’éphémère ministre de l’éducation nationale…devenu depuis chef du gouvernement. On s’y perd, d’autant plus que les opérations de cartes scolaires et de préparation de rentrée ont débuté depuis plusieurs semaines, dans des conditions difficiles que nous avons dénoncées au dernier CSA relatif à la DGH et aux effectifs dans le 2nd degré. A quoi doit-on s’attendre pour la rentrée 2024 ? Des revirements ? Alors que tous les personnels sont sur le pont pour préparer cette rentrée… Quel manque de respect ! Quelle gestion à la petite semaine ! Quel amateurisme, quelle incohérence au sein de ce gouvernement !

Les annonces hâtives, voire clientélistes pour une frange de l’opinion publique et les rétropédalages associés sont un coup dur pour la stabilité nécessaire de l’Ecole, l’Enseignement supérieur et la Recherche alors que l’investissement public est plus que jamais nécessaire pour dépasser les défis de notre pays : inclusion, mixité sociale, transition écologique, transition numérique, revalorisation des personnels et attractivité des métiers pour les plus marquants.

Un signal négatif pour les étudiant·es, qui va décourager celles et ceux qui pourraient se tourner vers les métiers de l’éducation, de la formation, de la Recherche, de la jeunesse et des sports, alors que nos métiers sont en déficit chronique d’attractivité.

Pour l’UNSA Éducation, avec ces coupes budgétaires, le gouvernement renonce dans les faits à une mise en place réelle des mesures du « choc des savoirs » à la rentrée prochaine et doit l’annoncer sans délai, sous peine de décrédibiliser l’action publique et la parole politique.

L’UNSA Éducation dénonce également la baisse des crédits consacrés à la transition écologique, qui devaient permettre, enfin, de lancer la rénovation du bâti scolaire. L’UNSA Éducation questionne la politique court-termiste d’un gouvernement qui regarde l’éducation, la formation, la recherche, la jeunesse et les sports par le petit bout de la lorgnette, là où les transitions de notre société nécessitent des choix forts, des investissements lourds et des choix politiques durables.

Dans notre département, ce sont près de 22 ETP proposés pour des fermetures de classes, de neutralisation de dispositifs ou de baisse de décharges de direction dans le 1er degré. Avec les 6 ETP initialement prévus en retrait, et malgré une baisse démographique importante, pour assurer une rentrée dans des conditions satisfaisantes là où les ouvertures sont nécessaires, nous ne pouvons que constater que le Ministère ne nous donne pas les moyens de ses ambitions.

L’Unsa Education des Landes prend acte, après l’avoir portée à la carte scolaire 2023, de la montée en charge de la mission « Régulation Scolaire » pour épauler les équipes dans l’accompagnement des situations complexes. Nous déplorons cependant que cette réponse se fasse de manière brutale et couteuse, dans un contexte de moyens défavorables pour notre département pour la rentrée 2024. L’Unsa Education regrette que notre demande n’ait pas été entendue plus tôt ; cela aurait ainsi permis une montée en charge plus progressive de cette mission nécessaire et reconnue, et avec un impact moins important sur la consommation de moyens pour la rentrée prochaine.

Nous partageons le même constat de création « dans l’urgence » concernant la poursuite du dédoublement des GS, CP et CE1 en Réseau d’Education Prioritaire. L’Unsa Education s’est positionnée de manière régulière en faveur de la création de moyens en ce sens.
La poursuite de ce dédoublement se focalise cette année, particulièrement, sur les petites écoles du secteur REP de Labouheyre, grandes oubliées des précédentes opérations de carte scolaire.
Les mesures proposées nous paraissent adaptées à la réalité de ces petites écoles ; mais là encore le caractère « tout ou rien » de ces créations nous étonne dans un contexte de solde négatif.
L’Unsa Education soutient ces mesures, mais souhaite une montée en charge progressive pour alléger la pression sur le nombre de fermetures, très important cette année.
Comme évoqué lors du groupe de travail de mardi, l’Unsa Education s’étonne de l’absence du RPI Commenssacq/ Trensacq, et notamment l’école de Commenssacq, dans la poursuite du dédoublement sur le REP de Labouheyre.

Cette année, ce ne sont pas moins de 5,5 ETP, autant que les moyens que nous devons rendre, qui sont proposés pour ces mesures alors que nous n’avons pas les moyens initiaux. L’Unsa Education souhaite un échelonnement de ces mesures et une réflexion plus globale sur les territoires pour ne délaisser aucune école, mais pour faire « avec» les moyens que l’on a, sans avoir recours à trop de fermetures. C’est un mauvais signal envoyé qui laisse craindre, à l’avenir, des fermetures de sites.

L’Unsa Education accueille de manière favorable la création de dispositifs linguistiques et culturels, au service de élèves et des territoires. L’ouverture d’un 0.5 ETP Occitan proposée sur le RPI Saint-Cricq-du-Gave, Cauneille, Sorde l’Abbaye nous a été présentée comme menée de manière collégiale.
La réalité semble cependant légèrement différente. Les RPI, nombreux sur notre département, fonctionnent de manière efficace grâce à la coopération des différentes municipalités, des enseignant et des parents d’élèves qui les composent. La création de ce dispositif ne s’est malheureusement pas appuyée sur cette coopération collégiale. Nous regrettons cela, et pensons que l’enseignement de l’Occitan a toute sa place dans l’école publique, et notamment sur ce secteur géographique, et mérite d’être construit de manière collégiale pour en garantir l’acceptation et l’efficacité.

L’Unsa Education a également été interpellé quant au pilotage départemental de l’Occitan, qui semble avoir connu un silencieux changement en cours d’année, laissant certaines équipes sans réponses à aux sollicitations de l’équipe Occitan.

Dans le 2D, l’hémorragie se poursuit dans les Landes en technologie avec la suppression de 7 postes dont 4 mesures de carte scolaire. Toutes disciplines confondues, ce sont 7 collègues qui se retrouvent en mesure de carte scolaire ; même si certains points de chute sont identifiés, c’est toujours une situation difficile pour les collègues concernés. De plus, nous déplorons la forte augmentation des Blocs de Moyens Provisoires pour la rentrée 2024. Nous passons de 12 BMP en 2023 à 27 en 2024 dont 4 en Maths et en PHYSIQUES, avec un impact sur le mouvement des personnels.

Après quelques années de suppressions de poste en Mathématiques, il est de nouveau nécessaire de créer des postes pour assurer la mise en place des groupes de besoins en collège. Cependant, la création de 3 postes dans cette discipline ne sera sans doute pas suffisante pour assurer l’intégralité des heures et il faudra sans doute faire appel à un grand nombre de contractuels. Certains chefs d’établissements, prudents suite aux réformes qui se succèdent et détricotent ce qui a déjà été mis en place, ne souhaitent pas demander de créations de poste pour le moment afin de garder une certaine flexibilité.

L’Unsa Education constate et condamne ce qui est annoncé comme un choc des savoirs pour les élèves mais qui pour le moment est surtout un choc du « faire » pour tous les personnels… La vie de l’Ecole Publique n’est pas un long fleuve tranquille, mais là nous avons largement dépassé le seuil du risque vagues submersion.

 L’Ecole Publique Laïque et ses personnels ont besoin de stabilité, de reconnaissance et de soutien. Les conditions de travail doivent cesser de se dégrader à tous les niveaux. Nous remercions les services de la DSDEN pour la transmission et la qualité des documents fournis dans un temps contraint et avec des choix à faire qui pour l’Unsa Education relèvent de la mission impossible.

Pour l’Unsa Education

Christophe NOWACZECK Sara BERNET Julien LARRERE